

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins des Sources

Le 9 avril 2024 à 18 h 30



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle est disponible à l'adresse suivante :

www.desjardins.com/caisse-sources

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- adopter des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse* et au *Règlement intérieur de rotation*
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)
- voter pour élire des membres du conseil d'administration

Modification au *Règlement intérieur de la Caisse*

Les membres seront appelés à se prononcer sur des modifications aux règlements intérieurs de la caisse visant à :

- Modifier l'annexe « A », option « B » du Règlement intérieur de la caisse (RIC) décrivant les groupes et prévoyant la répartition des administrateurs dans lesdits groupes comme suit :
 - Abolir le groupe E (groupe défini par les limites des villes de Val-des-Sources et de Danville et des municipalités de Wotton, Saint-Adrien, Saint-Georges-de-Windsor, Ham Sud et Saint-Claude);
 - Augmenter le nombre d'administrateurs du Groupe AB (groupe défini par les limites des villes de Val-des-Sources et de Danville) de deux (2) à trois (3);
 - Augmenter le nombre d'administrateurs du Groupe CD (groupe défini par les limites des municipalités de Wotton, Saint-Adrien, Saint-Georges-de-Windsor, Ham Sud et Saint-Claude) de deux (2) à trois (3); et
 - Augmenter le nombre d'administrateurs aux postes universels de quatre (4) à six (6).

et

- Modifier le Règlement intérieur relatif à la rotation des administrateurs de la Caisse afin de tenir compte des changements apportés aux groupes de l'annexe « A » du RIC.

Si elles sont adoptées, ces modifications entreront en vigueur au 1er janvier 2025.

Les membres peuvent obtenir une copie du projet de résolution spéciale en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.



Élection au conseil d'administration

Quatre (4) postes pour un mandat de trois (3) ans et un (1) poste pour un mandat de deux (2) ans sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 4 postes pour le groupe E;
- 1 poste Universel.

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 4 février 2024 à 23 h 59.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe E Votation en différé	Groupe Universel Comblé via l'article 6.17 du RIC (aucune élection requise au Groupe Universel)
HAMEL, Jacinthe	
HUBERT, Jean-Paul	
LABELLE GIRARD, Francine	
MARTEL, Zachary	

MORAND, Mario	
ROY, Chloé	

- Les 4 candidats ayant reçu le plus de votes parmi les 6 candidats admissibles au Groupe E seront déclarés élus.
- Le candidat ayant reçu le plus de votes parmi les candidats défaits au Groupe E sera déclaré élu pour le Groupe Universel.

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisse-sources ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 11 mars 2024

Jacinthe Laroche Pelletier, secrétaire